



## DEMONSTRATIONS DE RECETTES DE CUISINE

**ANNEE 2022-2023**

L'Atelier du Goût fait appel à des Chefs de la Presqu'île animés par la volonté de transmettre leur passion, enseigner leurs recettes et dévoiler leurs petits secrets culinaires... Dégustation après chaque séance.

Cours dispensés tous les jeudis de 15h30 à 16h30 à la Salle Duchesse Anne au Pouliguen (hors vacances scolaires) **Reprise le 29/9/2022**

**BULLETIN D'INSCRIPTION** (Abonnement nominatif)  
(A retourner à l'Atelier du Goût – 14 rue des Charpentiers – 44510 – Le Pouliguen)

Je soussigné(e),

Monsieur ou Madame .....

Né(e) le ..... / ..... / ..... à .....

Demeurant .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Email : .....

Je choisis les modalités de mon inscription :

- Annuelle comprenant mon adhésion  **70 €**
- Trimestrielle : Septembre à Décembre  Janvier à Mars  Avril à Juin  **30 €/Trimestre**  
J'ajoute 10 € d'adhésion pour le 1<sup>er</sup> trimestre acheté.

Je règle : par chèque  en espèces

Je déclare accepter les conditions générales d'adhésion et de participation aux démonstrations de cours de cuisine figurant en annexe et m'engage à les respecter.

Date :

Signature :

(Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »)

L'Atelier du Goût  
14 rue des Charpentiers – 44510 LE POULIGUEN  
06 08 31 68 12 ou 06 63 70 88 94  
[✉ atelierdugout44@gmail.com](mailto:atelierdugout44@gmail.com)  
Site Internet : [www.atelierdugout44.fr](http://www.atelierdugout44.fr)



## **Conditions Générales d'adhésion et de participation aux démonstrations de cours de cuisine**

(dispensées tous les mercredis de 15h30 à 16h30  
A la Salle Duchesse Anne au Pouliguen)

### **ARTICLE 1 : OBJET**

L'Atelier du Goût propose des démonstrations de recette de cuisine pour les particuliers. Les cours se déroulent à la salle de la Duchesse Anne au Pouliguen, le jeudi de 15h30 à 16h30, hors vacances scolaires. Toute inscription annuelle ou trimestrielle implique de la part du participant l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales d'inscription en vigueur au jour de l'inscription au cours. Le formulaire d'inscription papier constitue le contrat entre le participant et l'association. Il doit être rempli et envoyé ou remis à L'Atelier du Goût, 48 heures avant toute participation à la démonstration de cours de cuisine.

### **ARTICLE 2 – PROCEDURES D'INSCRIPTION**

Toute personne peut s'inscrire aux démonstrations de cours de cuisine proposés par l'Atelier du Goût. Les inscriptions ne deviennent effectives qu'après paiement intégral. Pour s'inscrire, il suffit de nous retourner le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement.

### **ARTICLE 3 – REPORT ET ANNULATION PAR L'ATELIER DU GOUT**

L'Atelier du Goût se réserve le droit de modifier les recettes indiquées au programme en raison notamment des aléas du marché des matières premières et des produits frais. En cas de défaillance d'un intervenant, nous nous réservons la possibilité de le remplacer par un autre intervenant. L'Atelier du Goût se réserve le droit de reporter ou d'annuler les cours en cas de défaillance d'un intervenant ou pour toute autre cause extérieure de toute nature sans aucune compensation pour l'adhérent et sans pouvoir mettre en cause la responsabilité de l'Atelier du Goût.

### **ARTICLE 4 – DESISTEMENT AU COURS**

Tout participant absent à une ou plusieurs démonstrations de cours de cuisine ne pourra prétendre au remboursement partiel ou total de son inscription. En cas d'absence, le participant ayant pris un abonnement annuel ou trimestriel devra prévenir l'Atelier du Goût soit par téléphone soit par mail dès que possible.

### **ARTICLE 5 - CIVILITE**

Le participant s'engage à respecter les horaires des cours de cuisine et veille à une certaine discrétion durant la démonstration afin de ne pas gêner les autres participants.

### **ARTICLE 5 – RESPONSABILITE**

L'Atelier du Goût a souscrit une assurance « Responsabilité Civile » pour l'ensemble de ses activités. Le participant devra s'assurer à titre personnel pour tout dommage qu'il pourrait causer à un tiers. L'Atelier du Goût ne pourra être tenu pour responsable de tout dommage ou perte des objets et effets apportés par le participant. A l'issue du cours, le participant qui souhaite reproduire une recette présentée par L'Atelier du Goût le fait sous sa responsabilité. Il lui appartient de veiller à ce qu'aucun risque ne résulte de la préparation de la recette ou de la consommation des produits qu'il aura acquis de lui-même. Les recettes éventuellement remises au participant à l'issue de la démonstration de cours de cuisine ne reproduisent pas nécessairement l'ensemble des informations et données communiquées au participant pendant le cours.

### **ARTICLE 6 – DROIT A L'IMAGE**

Le participant autorise l'Atelier du Goût à utiliser tout support destiné à la promotion des activités de l'association, à l'exclusion de toute utilisation commerciale. Cette autorisation est donnée à titre gracieux sans limitation de durée à partir de la date de signature de la présente autorisation et pour la France.

### **ARTICLE 7 – MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION**

Les conditions générales d'adhésion et d'inscription peuvent être modifiées au cours de l'année d'inscription. Les nouvelles conditions s'appliqueront automatiquement à tous les adhérents participant aux démonstrations de cours de cuisine quelle que soit la date de leur inscription. L'association se réserve le droit, par exemple, de modifier ou d'ajouter des jours ou horaires aux présentes conditions.

L'Atelier du Goût

14 rue des Charpentiers – 44510 LE POULIGUEN

06 08 31 68 12 ou 06 63 70 88 94

✉ [atelierdugout44@gmail.com](mailto:atelierdugout44@gmail.com)

Site Internet : [www.atelierdugout44.fr](http://www.atelierdugout44.fr)